PERENNE PATRIMOINE (Part P : FR0007065404)
Cet OPCVM est géré par WORMSER FRERES GESTION

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP PERENNE PATRIMOINE est un fonds commun de placement qui a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'€STR + 3%, après prise en compte des frais courants, par une allocation discrétionnaire et diversifiée de l'actif en produits de taux et en actions exposés principalement sur les marchés européens et internationaux et permettant d'obtenir le meilleur rapport rendement/risque.

Pour répondre à son objectif de gestion et grâce à une approche essentiellement technique et fondamentale et sans contrainte de suivi de l'indice de référence, le gérant construit son portefeuille en veillant à diversifier ses investissements afin de limiter les risques sur un pays ou un secteur. Les points d'entrée pourront être déterminés à l'aide de l'analyse technique et/ou graphique. Ces deux démarches sont menées en parallèle et permettent de déterminer, à un moment donné, quel(les) secteur(s) ou zone géographique(s) est (sont) privilégié(es). L'OPCVM sera exposé :

- de 40% à 120% aux titres de créances et instruments du marché monétaire. La gestion est discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée et de rating, mais les titres spéculatifs (« high yield ») ne pourront pas représenter plus de 10% de l'actif.
- de -5% à 60% de l'actif aux différents marchés des actions internationales de toutes capitalisations, sans contrainte géographique et sectorielle (en titres vifs ou via des OPC actions, dont 10% maximum en actions de petite et moyenne capitalisation (de 150M€ à 1 Md €).
- aux marchés des pays émergents, dans la limite de 10% de l'actif.
- jusqu'à 35% de l'actif au risque de change, concentré sur les principales devises des pays européens non membres de l'euro (Suisse, Grande Bretagne, Danemark, Suède), ou d'autres tels les Etats Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, le Japon et tout pays membres de l'OCDE, et pourra ou non et être partiellement ou totalement couvert.

Le FCP pourra être investi jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC français et/ou européens répondant à la stratégie de gestion mise en œuvre par le fonds. En vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques de marchés actions, taux et change, le gérant pourra intervenir sur des marchés financiers à terme fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré et, dans la limite de 30% de l'actif, utiliser des instruments intégrant des dérivés (Warrant, EMTN, bon de souscription et obligations convertibles, etc.).

La part P du FCP capitalise les sommes distribuables. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. La valeur liquidative est quotidienne. Les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus tous les jours de calcul de la valeur liquidative avant 15 heures au siège de CACEIS Bank

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge - FRANCE

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX - FRANCE

. Ils sont exécutés sur la base de la valeur liquidative déterminée le soir même (J) et comptabilisés le jour ouvrable suivant sur les cours de clôture de bourse en J.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

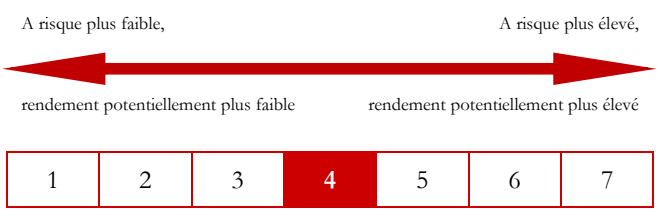

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie 4 : ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition discrétionnaire entre instruments de taux et actions pouvant induire des variations de la valeur liquidative d'amplitude moyenne sur la durée de placement et dont le profil de risque et de rendement est modéré.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	**2% maximum**	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	**Néant**	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	**2,57%**	Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM – se fonde sur les frais payés par le fonds sur l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	**Néant**	

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.wormsergestion.com.

PERFORMANCES PASSEES

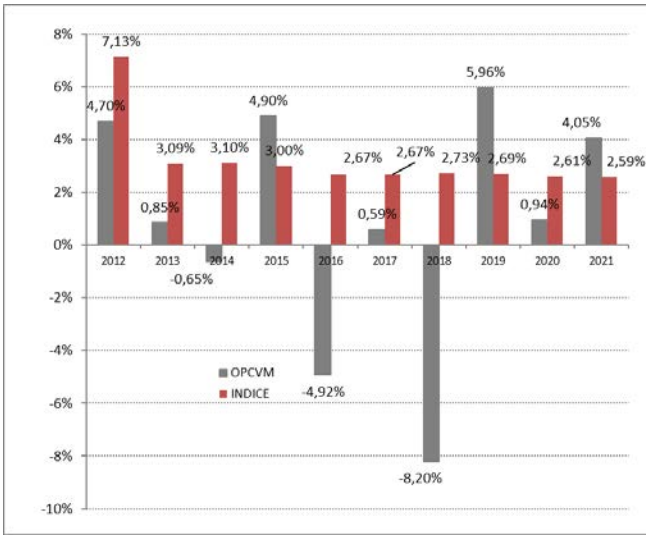

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 17/10/2001
Date de création de la part P : 17/10/2001
Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro
A compter du 1er janvier 2022, l'indice de référence est €STR capitalisé + 3%. Précédemment : EONIA +3%.
Du 23 juin 2010 au 31 juillet 2012, l'indice de référence était : 50% MSCI World Index (en euros dividendes non réinvestis) + 50% EURO MTS 1-3 ans. Auparavant, l'indice de référence était le MSCI World Index (en euros dividendes non réinvestis).
Modification importante : la valeur liquidative de la part a été divisée par 10 en date du 24/06/2013.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank. Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de WORMSER FRERES GESTION – 11 bis, Boulevard Haussmann – 75009 Paris –.fr. Autres catégories de parts : I.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux « US Persons ». Les parts ne pourront pas être cédées, offertes ou vendues à tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (« U.S. Person »). La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site internet de la Société de gestion. La souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie, sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'UE.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de WORMSER FRERES GESTION. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur le site internet www.wormsergestion.com.

Le FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. WORMSER FRERES GESTION. est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2022.